

BPA Jardinier-ière d'espaces verts en écojardinage

- **A qui s'adresse la formation**

La formation BPA, de niveau V, s'adresse aux demandeurs d'emploi selon les critères d'éligibilité suivants au moment de l'entrée en formation :

- Être inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle emploi,
- Être sorti du système scolaire (formation initiale hors apprentissage) depuis plus d'un an,
- Décliner un projet en lien avec la formation.

- **Les pré-requis à l'entrée en formation**

- Etre majeur, avoir un bon niveau de 3^{ème} ou plus et justifier d'une année d'activités professionnelles de tout métier avant l'entrée en formation,
- Justifier d'une bonne condition physique,
- Validation du projet professionnel par Pôle Emploi ou Mission Locale,
- Réaliser une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) de préférence en entreprise de paysage ou en commune.

- **Les modalités d'admission**

- Etude du dossier de candidature + Positionnement + Entretien de motivation,
- Formation rémunérée en fonction des critères d'éligibilité dans le cadre du PBF (Programme Bretagne Formation).

- **L'organisation de la formation**

Formation par alternance de 25 semaines en centre de formation et 12 semaines de stage.

UNE PASSION POUR LE VEGETAL...



- **Les contenus de la formation :**

De la 4^{ème} au Bac + 2

50% Alternance 50% Formation

Maison Familiale Rurale • 1 Bd Pasteur • BP 12 • 56230 QUESTEMBERT • 02 97 26 10 77

www.mfr-questembert.fr • mfr.questembert@mfr.asso.fr

Etablissement privé agréé et reconnu par le Ministère de l'Agriculture

Le Brevet Professionnel Agricole spécialité « Travaux Aménagements Paysagers » est composé de 8 Unités Capitalisables (UC) et de 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) dans les domaines suivants :

➤ **Compétences professionnelles de base**

- Réaliser une taille raisonnée de végétaux
- Entretenir les espaces enherbés
- Réaliser des travaux de plantation et d'engazonnement
- Réaliser des travaux de terrassement avec un engin de chantier
- Entretenir des matériels motorisés
- Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère
- Se présenter à un entretien de recrutement



➤ **Compétences professionnelles spécifiques**

- Réaliser l'installation et la maintenance d'un robot de tonte
- Entretenir des espaces verts en éco-pastoralisme
- Entretenir un potager dans un jardin privé ou collectif



➤ **Modules complémentaires** (Intégrés dans les diverses UC) :

- Formations CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) / PRAP (Prévention des Risques liés aux Activités Professionnelles)
- Développement Durable
- Egalité Femme/Homme
- Techniques de Recherches d'emploi
- Accompagnement de stages
- Positionnement
- Certiphyto

• **LES PLUS :**

Possibilités de passer le permis BE au cours de la formation à tarif préférentiel.